

**Modèle de lettre CPAM – demande de motivation des exigences posées par la CPAM dans le cadre d'une demande d'AME**

Etat civil du demandeur

Adresse

**Objet : demande de motivation des exigences posées par la CPAM dans le cadre d'une demande AME**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de mes démarches pour obtenir l'aide médicale d'Etat, vos services m'ont demandé de fournir l'original de mon extrait d'acte de naissance. Il m'a été indiqué qu'une copie certifiée conforme n'était pas suffisante et ne permettait pas la vérification de l'authenticité du document.

L'article 4 du **décret n°2005-860 du 28 juillet 2005** relatif aux modalités d'admission des demandes d'aide médicale de l'Etat prévoit, pour la justification de l'identité du demandeur et des personnes à sa charge, « l'un des documents énumérés ci-après : passeport, carte nationale d'identité, **traduction d'un extrait d'acte de naissance** effectué par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français ou par le consul, en France, du pays rédacteur de l'acte ou du pays dont l'intéressé a la nationalité ».

De surcroit, la **circulaire N°DSS/2A/2011/351 du 8 septembre 2011** relative à des points particuliers de la réglementation de l'aide médicale de l'Etat, notamment la situation familiale et la composition du foyer (statut des mineurs) dispose que « s'agissant de la justification de l'identité du demandeur et de ses éventuels ayants droit, le 1° de l'article 4 du décret du 28 juillet 2005 précité, cite plusieurs documents pouvant être produits à cette fin, tels que le passeport ou la carte d'identité ou bien encore, **la copie d'extrait d'acte de naissance traduit par un traducteur assermenté** auprès des tribunaux français ou par le consul, en France, du pays rédacteur de l'acte ou du pays dont l'intéressé a la nationalité. Cette liste n'étant pas cumulative, le défaut de production d'une copie d'extrait d'acte de naissance n'invalide pas la demande et n'empêche donc pas l'admission à l'AME du demandeur ainsi que des personnes à sa charge dès lors que l'un des autres documents énumérés est produit par le demandeur ».

Je me permets donc de vous demander, Madame, Monsieur, de bien vouloir initier la procédure d'ouverture de l'aide médicale d'Etat que je sollicite, ou à défaut de m'indiquer sur quelle disposition juridique se fonde l'exigence d'un original de l'extrait d'acte de naissance.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ... le ...

